

# Association Eau Secours du Valenciennois

Association, régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901

18 rue de Sommaing - 59224 MONCHAUX SUR ECAILLON

Téléphone : 06.03.77.86.36

Mail : eausecoursduvalenciennois@orange.fr

## Bulletin d'adhésion

Je soussigné,

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_

A : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postale : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Mobile : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Déclare souhaiter devenir membre de l'association Eau Secours du Valenciennois.  
Je déclare avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur, que je m'engage à respecter.

Je déclare avoir été également informé des dispositions de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, modifiée par la loi du 6 août 2004.

J'ai pris bonne note des obligations qui incombent aux membres, notamment celles relatives à la participation que je m'engage à respecter.

### Article 3 - Cotisations (extrait du règlement intérieur)

La cotisation minimum annuelle demandée est de 12€. Calculée au prorata des mois restant entre 2 cotisations. Ce montant n'est pas plafonné, il est possible à tout cotisant de donner une somme plus importante, selon son souhait.

Le mois de démarrage de la cotisation est le 1<sup>er</sup> novembre et se termine le 31 octobre.

Montant de la cotisation : \_\_\_\_\_€, période du \_\_\_\_/\_\_\_\_/201 au 31 octobre 201 .

Mode de règlement \_\_\_\_\_

Montant versé en complément de ma cotisation \_\_\_\_\_€,

Mode de règlement \_\_\_\_\_

Signature de l'adhérent :

Signature d'un membre fondateur :